



**Ouest Essonne Athlétisme**  
David HARDY  
Mairie de Limours  
Place du Général de Gaulle  
91470 Limours  
[ouest.essonne.athle@free.fr](mailto:ouest.essonne.athle@free.fr)

Règlement de course  
**Les Foulées des Thermes By Night**  
à Forges les Bains (91)

**1. Organisation :**

Le club « Ouest Essonne Athlétisme » organise **le samedi 04 Avril 2026** une course nature, « **les Foulées des Thermes** ».

**2. Parcours :**

Cette épreuve se déroule dans les rues, les sentiers et chemins forestiers des communes de Forges-les-Bains et ses communes avoisinantes.

Plusieurs distances sont proposées :

- **11 km Course et Marche Nordique**
- **22 km Course**
- **Courses Enfants (1,4 & 2,3 km)**

Un seul ravitaillement sur le parcours du 22 km au 10<sup>ème</sup> km environ et un ravitaillement à l'arrivée.

Détail des Courses Enfants :

- 1<sup>ère</sup> Course « Poussins » (nés en 2015 et 2016) : **1,4 km** environ, principalement dans le bois communal
- 2<sup>ème</sup> Course « Benjamins » (nés en 2013 et 2014) : **2,3 km** environ, principalement dans le bois communal
- 3<sup>ème</sup> Course « Minimes » (nés en 2011 et 2012) : **2,3 km** environ, principalement dans le bois communal
- Une course « Animation Eveils Athlé » non chronométrée et gratuite (nés entre 2017 et 2019) : **1 km** environ

**3. Horaires et départ :**

Pour toutes les courses, le départ et l'arrivée auront lieu au **Centre Culturel de Forges les Bains, 6 rue de l'église**.

Horaires des courses :

- **17H30 : Course Animation Eveils Athlétisme**
- **17H45 : Course Poussins**
- **18H00 : Course Benjamins**
- **18H45 : Course Minimes**
- **19H30 : Course 22 km**
- **20H00 : Course 11 km**
- **20h05 : Marche Nordique 11 km**

Horaires des remises de récompenses :

- 18h30 : Course poussins puis 19h benjamins puis 19h15 minines
- 21h30 : Course 11 km
- 22h00 : Marche 11 km
- 22H15 : Course 22 km



#### **4. Inscriptions - Retrait des dossards :**

<u>Distances</u>	<b>22 km</b>	<b>11 km Course et MN</b>	<b>2,3 km</b>	<b>1,4 km</b>
<u>Catégories</u>	Adultes et Juniors < 2008	Adultes à Cadets < 2010	Benjamins 2011-12 Minimes 2013-14	Poussins 2015-16

Les inscriptions sont limitées à 500 participants.

**La participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire des documents suivants :**

**Pour les majeurs licenciés :**

- ✓ Soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou d'un Pass 'J'aime courir', délivré par la FFA.

**Pour les majeurs non licenciés :**

- ✓ Un PPS obtenu après avoir suivi le parcours sur le site pps.athle.fr  
Le PPS est valable 1 an et devra être valide à la date de la compétition.

**Pour les mineurs licenciés :**

- ✓ Soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou d'un Pass 'J'aime courir', délivré par la FFA.
- ✓ Une autorisation parentale.

**Pour les mineurs non licenciés :**

- ✓ Un questionnaire santé
- ✓ Une autorisation parentale

**Le certificat médical ne sera plus accepté.**

Les documents seront conservés par les organisateurs.

Les inscriptions seront sur le site internet **en ligne**

- **22km : 20 euros** (fermeture des inscriptions le 02 Avril à minuit).
- **11 km : 15 euros** (fermeture des inscriptions le 02 Avril à minuit).
- **Les courses enfants : 2,3 km / 1,4 km (5€) euros** (fermeture des inscriptions le 02 Avril à minuit).

Inscription sur place : Seulement s'il reste des places disponibles. Majoration pour chaque course :

22 km : 25 € sur place

11 km : 20 € sur place

**Fin des inscriptions sur place 20 minutes avant la course concernée.**

**Retrait des dossards :**

**Carrefour Market de Limours** : Horaires à définir

Ou

**Le jour de la course à partir de 16h au Centre Culturel de Forges les Bains (6 rue de l'église)**

Toute personne ne respectant pas ces conditions d'inscription pourra être refusée par les organisateurs.

## **5. Cession de dossard :**

Tout engagement est personnel. Le changement d'un dossard sera autorisé via le système de bourse aux dossards proposé par la société d'inscription. Il pourra également se faire par mail jusqu'à 48h avant la course en adressant votre demande sur : courses.oea@gmail.com

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sans informer l'organisation de la course, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

## **6. Assurance :**

L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile contractée auprès de la MAIF.

Les concurrents participent à cette épreuve sous leur propre responsabilité. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance ainsi qu'en cas de vol.

## **7. Sécurité :**

La sécurité sur le parcours est assurée par des signaleurs bénévoles disposés le long du parcours. Ils sont placés prioritairement en fonction de la dangerosité des voies et routes traversées. Les concurrents s'engagent à respecter les consignes des organisateurs et des signaleurs, ainsi que le Code de la Route.

Deux postes de secours (FFSS45), reliés aux organisateurs par moyens radio ou téléphone cellulaire, sont prévus : un poste fixe dans la zone de départ/arrivée et un poste mobile.

**La lampe frontale ou ventrale sera obligatoire sur les distances de 11 et 22 km. Les organisateurs pourront exclure de la course tout participant ne disposant pas de ce dispositif de sécurité en état de fonctionnement (aucun remboursement ne sera effectué).**

## **8. Limites horaires du 22 km**

Le temps maximum alloué à la course est fixée à 3 heures. Passé ce délai, les concurrents courront sous leur propre responsabilité.

## **9. Résultats et récompenses :**

Les résultats des courses seront affichés le jour de la course. Ils seront également communiqués instantanément sur le site internet de la société en charge du chronométrage.

**Récompenses pour les courses enfants :** Une médaille pour chaque enfant et une récompense pour les 3 premiers H / F par catégorie (courses Poussins, Benjamins, Minimes).

**Récompenses pour les courses de 11 km, 11 Km MN et de 22 km :**, un lot à chaque finisher et une récompense pour les 5 premiers au scratch (H/F) de chaque course.

## **10. Protection de l'environnement :**

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors course du concurrent fautif.

Le projet de loi sur la transition énergétique prévoit l'interdiction des gobelets en plastique jetables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Afin de nous conformer à cette nouvelle réglementation, un gobelet réutilisable vous sera distribué lors du retrait de votre dossard. Il n'y aura pas de gobelets aux points de ravitaillement.

**11. Annulation :**

Si la course devait être annulée à cause des contraintes sanitaires, tous les inscrits seraient remboursés du prix de l'inscription – 2€. Cependant, les frais d'inscription en ligne ne seront pas remboursés. **Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait.**

**12. Divers :**

Le stationnement des concurrents peut se faire à proximité de la ligne de départ.

Des sanitaires sont accessibles dans la zone des inscriptions.

Des tentes seront disponibles pour se changer.

Un lieu abrité non surveillé sera à votre disposition pour laisser vos sacs pendant la course.

L'adresse e-mail pourra être utilisée à des fins de communication sur les courses organisées par notre club.

L'organisation est autorisée à diffuser toutes les images prises le jour de la course sur les supports utilisés par l'organisation et ses partenaires.

**Le directeur de course :**  
David HARDY